



**HAL**  
open science

# LEÇONS D'UNE EXPERIENCE DE RECHERCHE-ACTION APPLIQUEE A L'ACCOMPAGNEMENT

Hélène Tallon

► **To cite this version:**

Hélène Tallon. LEÇONS D'UNE EXPERIENCE DE RECHERCHE-ACTION APPLIQUEE A L'ACCOMPAGNEMENT. ISDA 2010, Jun 2010, Montpellier, France. 12 p. hal-00523505

**HAL Id: hal-00523505**

**<https://hal.science/hal-00523505>**

Submitted on 5 Oct 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## LEÇONS D'UNE EXPERIENCE DE RECHERCHE- ACTION APPLIQUEE A L'ACCOMPAGNEMENT

Hélène TALLON

\* CIRAD-ES, UMR Tétis,  
Campus International de Baillarguet, TA C-91/F, F-34398 Montpellier Cedex 5,  
helene.tallon@cirad.fr

**Résumé** — La communication analyse comment a été élaborée et menée une recherche-action portant sur l'accompagnement des porteurs de projet pluriactifs dans le Haut Languedoc (Hérault), et questionne, au sein du projet, la double posture du chercheur placé en position d'accompagnateur. Accompagnement et recherche-action suivent des démarches ayant de nombreuses similitudes (constructivisme, place laissée au doute et à l'incertitude, positionnement autour d'un projet...), qui tendent à brouiller les frontières entre processus de recherche et action d'accompagnement. Afin d'être à même de produire des connaissances sur l'accompagnement (finalité de la recherche), un dispositif de pilotage de la recherche-action a été mis en place, complété en cours de route pour intégrer une analyse réflexive du chercheur sur sa propre pratique d'accompagnement. Cette dernière a conduit in fine à clarifier la visée même de l'accompagnement : en effet, passant de sujet à objet, l'accompagnement a pu se transformer au gré des questions posées par la recherche.

**Mots clés** : Recherche-action, accompagnement, pluriactivité, Haut Languedoc

**Abstract** — (Arial 9) Lessons from a action-research applied to accompaniment

The communication analyzes how was elaborate and set up an action-research applied to pluriactivity accompaniment in Haut-Languedoc (Hérault), and questions the double posture of the researcher placed in position of guidance councilor. Accompaniment and action-research follow steps having numerous resemblances (constructivism, importance of doubt and uncertainty, reflexivity, project frame), which tend to blur the borders between research process and accompaniment action. To be able to produce knowledge on the accompaniment, a device of piloting of the action-research was set up, completed along the way to integrate a reflexive analysis by the researcher on its own practice of accompaniment. This last one led in fine to clarify the aim of the accompaniment, and the rules of research into its transformations.

**Key words**: Action-research, accompaniment, pluriactivity, Haut-Languedoc

## **INTRODUCTION**

Les frontières entre le processus de recherche-action et la démarche d'accompagnement ne sont pas toujours faciles à repérer, ce type de recherche-action pouvant parfois être requalifié de recherche-accompagnement (Beauvais, 2008). Peut-on considérer l'accompagnement comme composante à part entière de la recherche-action et comment considérer, au sein du projet, la double posture du chercheur placé en position d'accompagnateur? La question est posée dans une recherche-action portant sur l'accompagnement des porteurs de projet pluriactifs, menée dans le Haut Languedoc (Hérault) de 2008 à 2010. Pour tenter d'y répondre nous commencerons dans la communication par caractériser les démarches de recherche-action et d'accompagnement, puis par analyser la place de l'accompagnement et de la recherche dans le dispositif mis en place, pour enfin repérer les apports mutuels mais disjoints de l'un et de l'autre dans les résultats présentés.

## **1. RECHERCHE-ACTION ET ACCOMPAGNEMENT, SIMILITUDES ET DIVERGENCES**

La recherche-action, en affirmant sa volonté à produire des connaissances scientifiques validables des connaissances « actionnables » (Soulard, et *al.*, 2007), se donne deux objectifs : résoudre des problèmes et produire des connaissances. De cette notion polysémique et de ses importantes dénominations (recherche en partenariat, recherche participative, recherche impliquée, recherche-formation...), nous retiendrons de la recherche-action sa volonté à participer de manière concrète à la résolution de problèmes sociaux. Le chercheur va solliciter les savoirs des individus sur lesquels porte sa recherche, et les acteurs vont s'investir dans les démarches de co-construction des hypothèses et des résultats qui en découlent. Toute recherche-action repose sur l'hypothèse que l'engagement dans l'action, en modifiant une certaine situation, sera source de connaissance. Cette posture de recherche qui met en parallèle production de connaissance et changement social fait évoluer à la fois le statut du chercheur et celui des individus sur lesquels porte la recherche. Si la recherche-action permet d'ouvrir la recherche à de nouvelles problématiques et permet ainsi une production de connaissances dont on ne saurait se passer aujourd'hui, elle pose cependant en tant que démarche scientifique d'importants problèmes de fond que les chercheurs tenteront de neutraliser au cours du temps. Le premier peut être relevé dans la juxtaposition de ses termes. Recherche et action mobilisent en effet des logiques différentes, voire contradictoires : « La connaissance scientifique se construit en particulier [...] contre l'erreur, par la critique méticuleuse, la polémique intellectuelle, la vigilance théorique et méthodologique, la remise en cause permanente des acquis. L'action au contraire est faite d'arbitrages, d'ambiguïtés, de compromis, de paris, de volontés. L'une se méfie des croyances, l'autre en a besoin. L'une se veut intéressée, l'autre revendique d'avoir les mains dans le cambouis » (Oliver de Sardan, 1996 ; p. 136). Le deuxième concerne le statut de la connaissance produite et l'évaluation du changement attendu. La dichotomie entre connaissance savante et connaissance profane disparaît au profit de connaissances hybrides, émanant du processus et validées par lui. L'attention portée à la méthodologie assure la cohérence et la légitimité de cette recherche. La recherche-action va mettre en mouvement diverses interactions entre pratique, observation et théorisation, spirale pour les uns, aller-retour réflexif, ou mouvements contingents pour les autres. Ces trois phases sont particulièrement importantes à repérer et à analyser, car c'est dans ces interactions qu'émergeront la connaissance et les apprentissages attendus. Contrairement aux méthodologies de la recherche classique, il n'y a pas dans la recherche-action de séparation nette entre la production des connaissances et leur validation scientifique. L'évaluation n'est pas réalisée à posteriori mais est intégrée au pilotage de la

recherche (Barlet, 2006). C'est cette évaluation qui oriente en permanence l'action, grâce à une démarche réflexive continue qui permet à l'ensemble des personnes impliquées de questionner leurs choix et leurs résultantes, jusqu'à la résolution du problème identifié. La question de la vérité est donc traitée par la pratique : « Le praticien de la recherche-action "agit" donc en vue d'un changement social qu'il est censé faciliter tout en considérant que ce qu'il fait est source de connaissances, qu'il amène un "non dit" du groupe à s'énoncer; il s'efforce de rendre visible ce qui est habituellement caché dans les groupes, les organisations, les institutions » (Lapassade, 1993). La recherche-action repose donc sur la « fiction » (Soulard, et al, op.cit.) que la collaboration entre des individus dont les visées sont différentes (les chercheurs et les partenaires) peut engendrer des connaissances utiles et « actionnables », « c'est-à-dire qui présentent une pertinence au regard des préoccupations propres des partenaires (qui ne sont pas celles des chercheurs) et qui soient susceptibles de déboucher sur des pistes d'action cohérentes avec les ressources pratiques dont ils disposent. » (*Ibid*, p.8). Ces connaissances sont actionnables grâce aux apprentissages qui permettent leur prise en main.

Le concept actuel d'accompagnement, est, quant à lui, beaucoup plus récent, même si la notion d'accompagnement en elle-même ne date pas d'hier. Étymologiquement, le terme "accompagner" renvoie au « pain ». Le "copain" (XVIII<sup>e</sup> siècle), altération de « compain » (XI<sup>e</sup> siècle) est celui "qui partage la même ration de pain que ». Le "compagnon" (XI<sup>e</sup> siècle) est "celui qui accompagne quelqu'un". On trouve le terme "accompagner" dès le XII<sup>e</sup> siècle et celui d' « accompagnement » dès le XIII<sup>e</sup> siècle (Beauvais, 2006). On parlera d'accompagnement dans toutes les époques suivantes, en particulier dans le champ de la pédagogie, mais ce ne sera cependant que vers la fin des années 1970 que le concept prendra son sens actuel. L'idée d'accompagnement apparaît dans le domaine de la formation chez Henri Desroches dès 1978<sup>1</sup>, qui le caractérise comme une conduite maïeutique qui fait intervenir un ensemble de fonctions : tutorat, parrainage, facilitation, etc. (Paul, 2004). Vingt ans plus tard, l'accompagnement apparaîtra en tant que thématique de recherche chez Gaston Pineau<sup>2</sup> et se professionnaliserà en 1998 avec la création d'un DESS « fonctions d'accompagnement » à l'université de Tours. A l'heure actuelle, l'accompagnement est développé dans la quasi totalité des domaines professionnels, de la santé à la finance en passant par l'éducation et le sport, et de nombreux professionnels disent faire de l'accompagnement : les accompagnateurs en tant que tels bien entendu, mais aussi les éducateurs, les pédagogues, les formateurs, les tuteurs, les maîtres de stage, les conseillers, les compagnons, ou encore les coaches, curateurs, mentors, thérapeutes, consultants, coopérants, etc. (Le Bouëdec, 2002). Les bases de l'émergence de la notion actuelle d'accompagnement ont suivi deux évolutions paradigmatiques qui toutes les deux remettent en cause, bien que différemment, l'universalité et l'objectivité : le développement de la cybernétique et des systèmes, et la psychologie humaine (Paul, *op. cit.*);

- avec la cybernétique et la théorie des systèmes, on passe du réductionnisme au globalisme, des chaînes logiques, causales, linéaires à une rationalité des moyens et des fins, dans une posture téléologique qui permet le développement pratique des concepts de projet et d'objectifs. La cybernétique est une science du gouvernail, du pilotage, de la rationalité, menant à la performance de la société (aussi dénommée « science du contrôle social »). Le pilotage se fait au sein de projets, sans laisser de place à l'indéterminé et au particulier ;

- dans la psychologie humaine, la dimension humaniste et la singularité de la personne remettent en question les dichotomies traditionnelles (maître/élève, soignant/patient...). A l'inverse d'un recours à l'objectivité, en contrepoint à la cybernétique, c'est une relation

---

<sup>1</sup> On peut penser que cette idée est bien antérieure dans sa pensée, et qu'elle sous-tend sa démarche de création du premier collège coopératif en 1959.

<sup>2</sup> Ses recherches en sciences de l'éducation sont axées sur la construction d'innovations éducatives en formation, et sur leur visée éthique autonomisante.

empathique de subjectivités qui est mobilisée, ce qui conduit à remettre en cause l'autorité de l'expert. Le souci de l'autre prime sur le souci d'efficacité.

L'accompagnement se développe en réaction à une vision englobante de la société, prônant une rationalité maximale, et dans laquelle l'individualité disparaît. Le sujet revendique sa place, la réflexivité se substitue à l'objectif de performance : « Ce qui importe est ce que l'autre comprend de son propre processus de croissance et la prise en charge personnelle qui en découle » (*Ibid.*, p.12). L'accompagnement est un signe des temps, un signe de mutation de notre civilisation occidentale déstabilisée par l'affaiblissement de ses grands intégrateurs, la religion, la famille et l'école entre 1960 et 1975, le travail après 1975, et les idéologies politiques après la chute du mur de Berlin. Dans ces horizons devenus incertains, l'individu se questionne sur son avenir et sur les socles de ses certitudes. Le contour de ce qui était crédible se redessine. La question de la vérité devient une affaire de perception, de subjectivité. La psychanalyse et la relation à soi se développent, et proposent les outils qui pourront permettre d'avoir prise sur ce contexte mouvant (Le Bouëdec, *op. cit.*). Dans ce contexte de crise sociétale de la postmodernité, l'accompagnement s'applique à trois situations types : les situations extrêmes (désespoir, fin de vie), les situations de crise ou de rupture où l'on ne sait plus quoi penser ou croire, et les situations existentielles de développement (*Ibid.*). Enfin l'accompagnement n'est pas une méthode mais une démarche « visant à aider une personne à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts » (Beauvais, 2004), une pratique d'étayage de l'autre : « L'accompagnement consiste à se placer aux côtés de celui qui fait l'expérience de situations fortement déstabilisantes, afin de saisir sur le vif les problèmes tels qu'ils se posent pour celui qui les vit. Et à élaborer avec ce dernier des solutions *ad hoc* dont les principes qui les sous-tendent sont rarement valables au-delà du cadre strict des personnes qui les ont définies » (Giuliani, 2008 ; p. 196), une pratique de la relation personnelle, à l'intérieur d'une fonction d'autorité, portée la plupart du temps par une institution et en référence aux finalités, aux valeurs et aux critères de celle-ci. La question éthique est au cœur de la démarche et elle permet l'engagement des deux partenaires. Dans l'accompagnement est mise en jeu une double relation : relation dialectique<sup>3</sup>, dans l'engagement réciproque accompagnateur et accompagné, et relation de triangulation entre accompagné, accompagnateur et institution (Vial, 2007). D'un point de vue pratique, cette posture permet de co-construire les problèmes avec les acteurs. La connaissance résulte d'un processus continu mais non linéaire fait de bifurcations, de doutes, et non pas d'une accumulation de connaissances hiérarchisées et dépendantes les unes des autres. Cette démarche permet de prendre en compte des situations et des projets complexes, et laisse une plus grande ouverture à l'émergence des « possibles », même lorsqu'ils paraissent éloignés du point de départ.

La présentation rapide des concepts de recherche-action et d'accompagnement permet d'en souligner les points communs et les divergences, et de là d'analyser dans l'expérimentation menée les apports éventuels de l'un à l'autre.

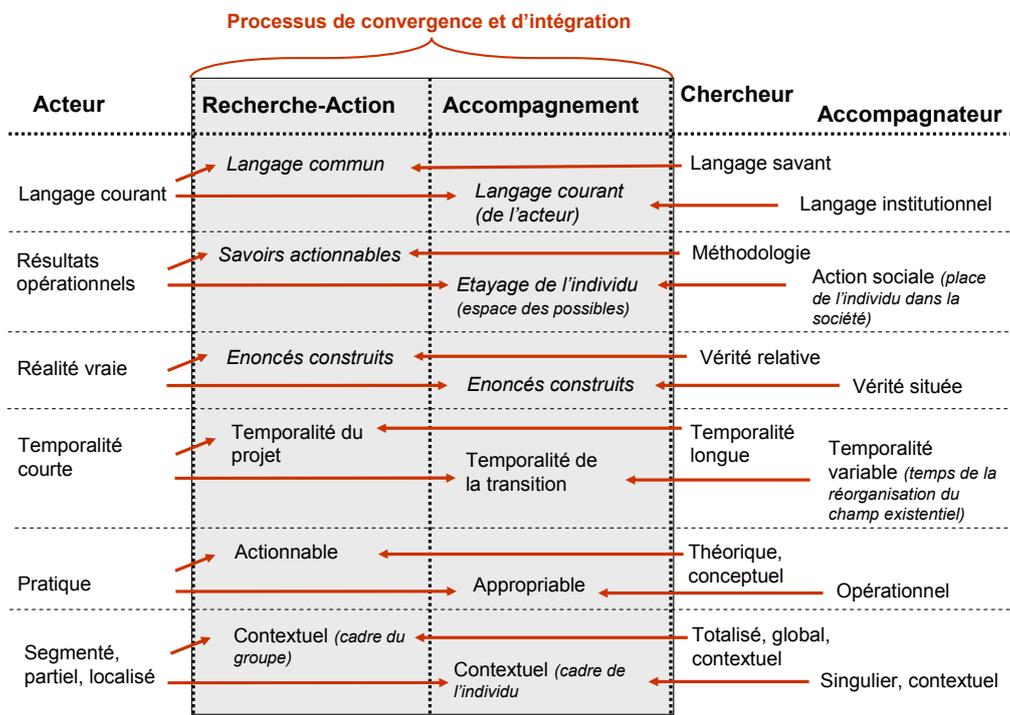
Postures constructivistes dans les deux cas, associées à un désir de changement lié à une crise à dépasser, le pilotage de l'un et de l'autre obéit aux mêmes contraintes : réflexivité continue, place de la subjectivité, engagement partagé et posture d'écoute non normative, insertion dans une temporalité propre aux évolutions du projet, production de connaissances actionnables, évaluation interne. Les finalités de la recherche-action et de l'accompagnement diffèrent cependant de façon assez radicale. Deux types de connaissances émaneront de la recherche-action : des connaissances dites actionnables qui auront pour objectif de permettre aux acteurs de modifier leur situation de départ, et des connaissances scientifiques, qui viendront alimenter les analyses théoriques des chercheurs. Le chercheur a donc un objectif personnel qui diffère de celui des acteurs sur lesquels porte sa recherche. A l'inverse, dans une démarche d'accompagnement, l'accompagnateur est au

---

<sup>3</sup> Au sens des philosophes grecs, soit art de la discussion, du dialogue permettant de s'élever de la connaissance sensible à la connaissance intelligible

service de la personne accompagnée, il n'a pas d'objectif personnel, et les connaissances produites ne doivent pas sortir de la relation de confidentialité accompagnateur/accompagné. Enfin le temps de l'action n'est pas celui de la recherche, alors que le temps de l'accompagnement est, lui, intégré au temps de la relation. Les écarts entre recherche-action et accompagnement sont nombreux et peuvent être importants. Le tableau suivant est construit à partir des six points de divergence entre acteur-décideur et chercheur repérés par Jean-Pierre Pourtois dans son analyse de la relation entre recherche et action en sciences humaines (Pourtois, et al., 1993). Nous avons rajouté aux deux colonnes initiales, celle de l'acteur et celle du chercheur, une colonne de l'accompagnateur, et tenté d'imaginer ce qui émanait de la convergence acteur/chercheur ou acteur/accompagnateur. Nous pouvons observer que dans la plupart des cas le point de départ et à fortiori les éléments de convergence ne sont pas les mêmes.

**Figure 1 : Les écarts des résultats du processus d'intégration selon la démarche recherche-action ou accompagnement**



D'après Pourtois et al. 1993 « les six points de divergence acteur décideur et chercheur »

*Source : Tallon H., d'après Pourtois et al 1993 « les six points de divergence acteur décideur et chercheur »*

Y a-t-il dès lors des risques pour chercheur en position d'accompagnement de ne faire ni de la recherche-action ni de l'accompagnement ? Comme le précise Martine Beauvais, « En choisissant d'emprunter la double posture de chercheur-accompagnateur, n'accroissons-nous pas les risques de dérives, à savoir celui couru par tout chercheur : passer de l'état de chercheur à celui d'expert, et celui couru par toute personne qui accompagne : passer de l'état d'accompagnateur à celui de consultant? » (Beauvais, 2008, p.77)

## **2. L'EXPERIMENTATION ERP, UNE RECHERCHE-ACCOMPAGNEMENT ?**

### **2.1. Construction d'une recherche action appliquée à l'accompagnement dans le Haut-Languedoc**

En 2008 dans le Haut-Languedoc héraultais a été expérimenté sous forme de recherche-action un dispositif intitulé « Formation à l'Entreprise Rurale Pluriactive ou ERP ». Il permettait d'élaborer et de tester de nouvelles formes d'accompagnement à la pluriactivité,

co-construites à l'intérieur d'un processus de formation<sup>4</sup>. Dans le Haut-Languedoc, région de moyenne montagne méridionale située au nord-ouest du département de l'Hérault, la pluriactivité représente une part importante de l'activité du territoire, mais elle se développe dans un contexte économique difficile : revenus du travail faibles, taux de chômage et de RMI<sup>5</sup> forts, installation de nouvelles populations actives sur un marché de l'emploi déjà très restreint. La pluriactivité pose en outre le problème de sa reconnaissance et de son accompagnement. L'objectif de la recherche-action était double : mettre en place pour le porteur les conditions de mise en œuvre de son projet pluriactif, en intervenant à la fois sur les apprentissages et les compétences transversales nécessaires et sur le contenu et les formes de l'accompagnement, et comprendre les conditions d'émergence et de mise en œuvre d'un projet pluriactif sur un territoire rural pour adapter l'accompagnement pouvant être proposé, ce dernier point donnant lieu à l'écriture d'une thèse de doctorat.

De janvier à octobre 2008, 14 porteurs de projet ont participé à cette expérimentation de formation/accompagnement, d'une durée de 9 mois pour sa phase opérationnelle. Le dispositif couplait modules classiques de formation à la création d'activité - de l'idée au projet, plan d'entreprise, etc.-, mais aussi des modules originaux - le territoire comme ressource pour le projet, l'accompagnement collectif et individuel, etc.-.

La recherche a remobilisé un projet dormant, et s'est invitée, avec le pouvoir de sa reconnaissance mais aussi avec ses contreparties financières, dans le débat du développement territorial local. Sa « négociation d'accès au terrain » pour reprendre les termes de l'ethnographie ne s'est cependant pas faite au hasard et son analyse nous permet de reposer la question cruciale du changement de statut du praticien qui devient chercheur, et de la place de son implication qui ne peut être que singulière dans le processus de recherche.

Sur le territoire du Haut-Languedoc une réflexion sur la pluriactivité avait été impulsée à la fin des années 1990 par des structures en charge de l'insertion professionnelle et de la formation et les chartes intercommunales, préoccupées par l'augmentation du nombre de personnes sans emploi, vivant de minimas sociaux, et pour lesquels les outils classiques de l'insertion étaient sans effet. A partir de 1999, deux dispositifs successifs seront mis en place, et auront pour objectif de conduire une réflexion sur les besoins en accompagnement professionnel des créateurs d'activité du territoire et de mettre en œuvre des outils d'aide et d'appui adaptés. Cette réflexion s'est appuyée sur la nécessité de (re)territorialiser la problématique de la création d'activité, en instaurant une nouvelle relation de proximité acteurs / outils / institutions. En 2004, 19 partenaires seront impliqués dans le dispositif. Localement la problématique trouve un écho très important, côté porteurs de projets comme côté institutions, et la Région Languedoc-Roussillon financera, dans la continuité une ingénierie de formation à la pluriactivité. Celle-ci sera réalisée par un groupe de trois structures d'accompagnement, d'une structure d'insertion et d'un organisme de formation, toutes parties prenantes des dispositifs antérieurs. En 2006, suite aux nombreuses réorganisations institutionnelles qui affecteront le territoire, la formation sera laissée en suspens. C'est l'intervention du Cirad dans le projet et sa redéfinition dans le cadre plus large d'un projet de recherche qui permettra, en 2008, de mettre en œuvre la formation.

Ce projet de formation, qui a évolué en projet de recherche, réunit plusieurs catégories de partenaires : un petit noyau de chercheurs, soit deux chercheurs du Cirad, une doctorante et un chercheur de l'Université d'Avignon (5 autres chercheurs interviendront ponctuellement, mais exclusivement en qualité de formateur), des formateurs non chercheurs (12), des accompagnateurs (6), et des stagiaires (14 à l'entrée et 11 à la sortie). Le Cirad coordonne le projet. Au démarrage, cet ensemble hétérogène de partenaires est fédéré par la démarche d'accompagnement, alors que dans les derniers mois ce sera la démarche de recherche qui soutiendra l'accompagnement. Pour comprendre cette évolution et tenter de démêler à qui

---

<sup>4</sup> En France accompagnement et formation sont dissociés dans un parcours de création d'activité. Les financements ne sont pas les mêmes, les phases de formation ponctuent l'accompagnement et la plupart du temps lui viennent en appui.

<sup>5</sup> Revenu Minimum d'Insertion (devenu en 2009 RSA ou Revenu de Solidarité Active)

appartient quoi, nous proposons d'analyser l'expérimentation à partir de deux éléments clefs qui sont au cœur à la fois de la recherche-action et de l'accompagnement : la subjectivité et la réflexivité.

## **2.2. D'une subjectivité à l'autre**

Il me semble nécessaire de préciser quelle a été ma place et mon rôle dans cette recherche et l'expérimentation qui la sous tend. J'ai découvert le Haut-Languedoc il y a 20 ans. Géographe et de formation forestière, je réalisais des missions liées au développement rural, à l'environnement et au paysage, tout en concevant et réalisant des animations et des formations dans divers domaines. En 2002 le Gréta m'a proposé de conduire le dispositif mentionné ci-dessus. La pluriactivité m'intéressait fortement. Je précise que, « à côté » de mon activité salariée, pour reprendre l'expression de Florence Weber (Weber, 2009), je menais une activité parallèle de chanteuse, et étais donc confrontée au problème de l'organisation du travail, de sa reconnaissance et des désavantages des doubles statuts chez les pluriactifs. En m'engageant dans la mission confiée par le Gréta je donnais une autre dimension à la complexité de la pluriactivité, et surtout je pouvais voir la perplexité des structures d'accompagnement ou des structures en charge des politiques de développement face aux actions à mettre en place. En effet, la combinaison des paradoxes et la singularité des situations de pluriactivité repérées sur le territoire ne permettent pas de vision partagée des actions à mettre en place. Il me semblait qu'il était difficile à un professionnel du développement d'avancer, et qu'il était à ce stade de nos connaissances sur la pluriactivité, encore plus que nécessaire de poser les « bonnes » questions. C'est ainsi que l'idée de continuer cette réflexion par le biais d'une thèse de doctorat a fait son chemin et qu'en 2006 j'ai contacté le Cirad, qui travaillait sur des problématiques d'accompagnement des acteurs ruraux très proches de mes centres d'intérêts. La remobilisation des partenaires avec lesquels j'avais travaillé pendant de nombreuses années était facile et tous ont accepté de rentrer dans ce processus de recherche. Il est par contre évident que ma position connotée n'a pas été sans impact sur le partenariat créé par la suite. La difficulté à mobiliser des élus autour du projet, alors qu'ils auraient été indispensables est sans doute lié en partie à ce fait. La question cruciale du passage de ma posture de praticien, vivant sur un territoire et impliqué dans son évolution à une posture de chercheur, assez distanciée pour ne pas se laisser « enchanter » par son terrain s'est posée très vite. En d'autres termes il était nécessaire de repérer comment et à quelle condition l'implication devient une ressource pour la recherche.

Deux images me font réfléchir depuis des années sur la posture du chercheur. Il s'agit de deux scènes extraites de deux films sensiblement similaires dans ce qu'ils donnent à voir de la nature et des acteurs suivis, à savoir des oiseaux, « Le peuple migrateur » (Perrin, et al., 2001) et « La marche de l'Empereur » (Jacquet, 2004). Dans « Le peuple migrateur », un des oiseaux, épuisé par sa migration et blessé à l'aile, se pose sur une plage et est attaqué sans merci par une armée de crabes rouges gloutons. Dans « La marche de l'Empereur », un des manchots perd son œuf sur la glace et malgré ses efforts n'arrive pas à le remettre au chaud entre ses pattes dans les quelques secondes qui sauveraient l'embryon du froid. Ces scènes « ordinaires » de la vie sauvage prennent un autre relief lorsqu'on écoute leurs réalisateurs respectifs en parler. L'oiseau blessé du « peuple migrateur » a été remplacé par un gros poisson que les crabes vont dévorer, et l'oiseau soigné par l'équipe pourra reprendre sa migration quelque temps plus tard (un montage astucieux nous a induit en erreur sur le devenir de l'oiseau). L'œuf de « La marche de l'Empereur » sera filmé de très près jusqu'à son abandon final par le manchot impuissant, pendant que le commentaire très anthropomorphique nous invite à compatir à la tristesse du couple manchot ; les réalisateurs justifieront alors leur non intervention au nom de la perturbation qu'ils pourraient induire dans le cycle naturel de la vie des manchots. C'est tout le problème de l'interaction du chercheur avec son sujet d'analyse qui est directement posé dans ces deux exemples. Pourtant les nombreux travaux de ces 50 dernières années montrent que, autant en sciences sociales que dans les sciences du vivant il ne peut y avoir contact entre deux systèmes sans

interactions, ces dernières pouvant donner naissance à des résultats parfois tout à fait incontrôlables (Mandelbrot, 1958, cité par Van Bockstaele, *et al.*, 2005). Le paradigme de l'interaction observateur/observé, bien analysé par la physique quantique, renouvelle la problématique de la relation observateur/observé jusqu'alors marquée par le dogme de l'extériorité absolue de l'observateur. Ce qui est observé est le résultat de l'interaction observateur et observé. De la même façon que l'extériorité est un leurre, la question de l'objectivité en science sociale est radicalement balayée par Weber dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, lorsqu'il stipule que les faits mêmes qui apparaissent signifiants au « savant » ne le sont que vus depuis le découpage opéré par ses propres valeurs (Weber, 1904). Jean-Pierre Olivier de Sardan rajoute d'ailleurs plus d'un siècle plus tard, nous indiquant que les débats ne sont pas clos, que la neutralité axiologique prônée par Weber « est un projet, un projet à la fois nécessaire et impossible » (Olivier de Sardan, *op. cit.* ; p.326). Le chercheur doit ainsi trouver, par son implication, le juste milieu nécessaire à sa recherche, entre interactions co-productrices de connaissances et interactions fusionnelles ne permettant plus de s'extraire de l'objet. Dans le cas de notre recherche, les comités de pilotages et les retours sur analyse effectués très régulièrement créeront « les possibilités de mise à distance des perceptions ordinaires » (Weber, 2009) nécessaires à toute action de recherche impliquée. Nous reviendrons sur cette réflexivité continue plus loin. Mais, plutôt que de tenter de limiter la subjectivité de l'ensemble des personnes impliquées, pour mieux cadrer la démarche, le processus a conduit à l'inverse les participants à explorer de manière très approfondie leurs propres subjectivités, en particulier en mettant la question de la perception de la réalité au cœur des débats. Schématiquement, on peut considérer que l'expérimentation a mis en contact trois groupes de personnes portant chacun leur propre vision des conditions de mise en place d'un projet pluriactif sur le territoire du Haut-Languedoc : les chercheurs, les accompagnateurs et les porteurs de projets pluriactifs (les stagiaires). Dans la première phase de la formation, deux modules ont été menés en parallèle. Le premier portait sur l'exploration des potentialités de changement contenues dans tout projet. Le projet avait préalablement été présenté par les chercheurs comme un outil au service du changement d'une réalité, permettant de rapprocher une situation de départ d'une situation espérée, par la mobilisation de ressources et l'acquisition de compétences nécessaires. Chaque stagiaire était invité à mener un travail de fond sur l'intelligibilité de son projet, à partir d'une grille de lecture relativement standard et normée. En parallèle était mené un deuxième module, appelé « reconnaissance des acquis de l'expérience » (Sansregret, 1988). Cette démarche canadienne d'accompagnement, basée sur l'introspection analytique par l'individu de ses propres expériences, permet de repérer des socles individuels de compétences et des ressources pour l'action. Cette démarche se distingue entre autre d'une démarche psychanalytique par le fait que c'est la personne par elle-même qui opère le choix des éléments signifiants, l'accompagnateur restant simplement à l'écoute et lui laissant toute liberté d'exprimer ou non ce qui se dégage de cette observation. Il s'agit bien toutefois de mettre en lumière des éléments non repérés, de travailler sur des freins et des croyances, d'avoir une clairvoyance sur son parcours et sa biographie.

Cette première phase, dense, mobilisatrice et par de nombreux aspects éprouvante aurait pu rester une simple démarche d'accompagnement classique, si nous n'avions pas été en contexte de recherche-action. Au bout de deux mois de formation, la dissymétrie dans l'exploration des représentations de la pluriactivité, qui n'était réalisée que par une des parties, est devenue problématique. Il était évident que chacun devait mener et partager sa propre introspection pour que le processus puisse continuer. D'autant plus que, au vu de la puissance heuristique de la démarche, il était impossible au chercheur de rester simple observateur du processus de changement qui remettait en question un grande partie des cadres de départ. Les stagiaires ne pouvaient qu'attendre très justement des partenaires qu'ils avaient à leurs côtés ce même engagement dans le processus de questionnement de soi. D'autant plus qu'ils avaient en face d'eux, en ma qualité, une personne qu'ils n'associaient pas avec la recherche et dont toute distance trop marquée aurait été très mal perçue. Drapeau et Letendre parlent de la « rencontre » entre le chercheur et le sujet de son étude comme étant le lieu où se déploie une dynamique consciente et inconsciente, et

plaident par là-même pour une plus forte intégration de la dimension psychanalytique dans la recherche qualitative : « Cette rencontre entre deux individus diffère d'un rapport où il s'agirait uniquement d'un lieu d'empathie et d'échange en ce qu'il s'agit aussi d'un processus créateur du fait que deux inconscients sont à l'œuvre » (Drapeau, 2001 ; p.78). Le chercheur engagé doit tout d'abord porter un regard aiguisé sur ses propres fonctionnements, sur sa façon de ressentir les événements et d'y réagir, et sur les interactions qui se produisent. Ses émotions sont porteuses de sens, au même titre que celles de ses partenaires. En s'observant, il pourra comprendre ce que lui-même infléchi dans le processus : « Son effort d'objectivité devra donc le renvoyer d'abord à la manière dont il fait effort d'objectivité et de distanciation. Le chercheur est à la fois présent de tout son être émotionnel, sensitif, et présent dans tout son être dubitatif, méthodique, critique, médiateur en tant que chercheur professionnel. » (Leblond, 2002 ; p.65). Cette « rencontre » qui aura lieu dans l'expérimentation grâce entre autre au partage des représentations, permettra une reconnaissance des places singulières des uns et des autres, y compris la mienne, celle d'un accompagnateur menant dans le même temps une recherche sur les accompagnés.

### **2.3. La réflexivité et ses espaces**

Ces observations concernant l'objectivité et l'implication du chercheur nous amènent à considérer la réflexivité à l'œuvre dans l'expérimentation, méthode permettant de prendre la distance nécessaire à l'observation et à la compréhension des connaissances produites. Nous allons porter une attention particulière aux espaces de régulation aménagés en amont ou au cours du processus, et voir comment ils ont fonctionné. Dans l'expérimentation deux types d'espaces ont été mis en place :

- premièrement des espaces confortants et confrontants<sup>6</sup>, qui se répondent et se complètent: conçus comme des espaces d'interaction entre les porteurs de projet et les partenaires, ils sont à géométrie variable et s'adaptent aux phases et la dynamique attendue. L'objectif de l'espace de confortation est de créer une zone de « confiance », protégée et confidentielle, et bien évidemment non normative. Dans cet espace, chacun peut construire son propre projet, dans une trajectoire faite de doutes, de retours en arrière, mais aussi d'affirmations et de négociation, avec soi-même et les autres (dans leur rôle de miroir). Dans l'espace de confrontation, au contraire, les porteurs de projet se projettent dans une sphère extérieure, au risque du jugement normatif et de l'évaluation. Ce processus progressif et itératif n'a cependant pas évité les moments d'incompréhension entre les partenaires. Cependant ces « frictions » (Soulard, *et al.*, 2007) ont pu être profitables au déroulement de la recherche-action car elles ont permis de révéler certains enjeux souterrains ou mal perçus et obligé les uns et les autres à analyser leurs positions. La première friction très virulente interviendra au deuxième mois de l'expérimentation, lors de la première présentation des projets aux accompagnateurs et institutionnels : les stagiaires refuseront l'appellation d'entrepreneurs et l'injonction à être compétitif dans le secteur marchand, remettant en question les schémas de certains accompagnateurs sur l'entrepreneuriat et obligeant l'ensemble du groupe à reposer la question de la création d'activités pluriactives dans son contexte territorial et sociétal. Les chercheurs auront joué dans la résolution de ce conflit (qui a néanmoins fait partir deux stagiaires de la formation) un rôle d'interface permettant une reproblématisation de la question initiale. *In fine* la formation sera perçue par l'ensemble des participants comme un « espace d'échange pacifié », dans lequel il a été possible de penser d'autres modèles d'entreprise. Si ces phases de confortation et confrontation, dans un accompagnement classique, ne concernent que les porteurs de projet, laissant les accompagnateurs en dehors<sup>7</sup>, dans l'expérimentation tous les participants ont été intégrés à ce double mouvement et ont du y faire face ;

---

<sup>6</sup> Termes utilisés pour caractériser des phases spécifiques de certaines démarches d'accompagnement

<sup>7</sup> On peut s'interroger sur cette séparation, qui n'a pas de raison d'être si l'on considère que accompagné et accompagnateur cheminent ensemble.

- deuxièmement, des comités de pilotage : à la différence du premier type d'espace, les comités de pilotage ont été principalement pensés comme des outils de pilotage de l'expérimentation, permettant de recadrer la démarche et de reposer les nouvelles questions émergentes afin de réorienter le processus. Ces comités ont permis des interactions plus fines entre chercheurs et accompagnateurs et provoqué des changements de perspective. Certains débats ont poussé à la clarification des points de vue et à la justification des positionnements, en référence à la recherche en cours... Espaces de co-construction des énoncés : « pour être accepté comme « vrai » un énoncé doit faire l'objet d'une reconnaissance par un ou des partenaires de l'interlocution » (Pourtois, *et al.*, 1993 ; p.76) et espaces de travail scientifique par la mise en débat de la pertinence et de la cohérence de l'interprétation proposée, ils ont joué le rôle de révélateur des représentations portées par chacun, permettant de relativiser les siennes. La confiance installée entre partenaires a été source d'innovation : en effet toute recherche est dynamisée par son ouverture au non prévu, le renouvellement de ses questions et la remise en perspective de sa problématique (Couture, *et al.*, 2007).

## CONCLUSION

Dans cette expérimentation, le chercheur se distinguait des accompagnateurs des structures intégrées dans la démarche par son rôle de coordinateur et sa fonction de pilotage. Si les uns comme les autres sont liés à l'institution dans laquelle ils travaillent, leurs rapports avec celle-ci ne sont pas de même nature et le chercheur dispose de cadres d'action plus souples que les structures d'accompagnement. D'autre part les chercheurs ne se positionnaient pas eux-mêmes clairement comme accompagnateurs<sup>8</sup>. Cependant la distinction n'a pas été aussi évidente pour les porteurs de projet : à la question qui leur était posée plus d'un an après la formation : « Qui ont été pour vous les accompagnateurs dans la formation ? », tous citent les structures d'accompagnement et le chercheur coordinateur, et les  $\frac{3}{4}$  rajoutent les chercheurs et les formateurs. Et en effet les chercheurs se sont glissés dans ce rôle d'accompagnateur sans aucun problème. L'analyse de la fonction et de la place de l'accompagnateur a conduit à clarifier la visée même de l'accompagnement : passant pour les chercheurs de sujet de recherche à objet d'analyse (vécu), l'accompagnement a pu se transformer au gré des questions posées par la recherche. Au cours du processus, les modalités et le champ de l'accompagnement ont évolué: ce sont ainsi quatre formes d'accompagnement qui ont été testées et analysées, et l'accompagnement au projet personnel prévu à l'origine s'est enrichi d'un deuxième accompagnement au projet collectif construit en cours de route. L'interaction chercheur-partenaire a créé les conditions d'une analyse critique des pratiques d'accompagnement appliquées aux projets pluriactifs tout en permettant de tester de nouvelles formes d'accompagnement basées sur une meilleure compréhension de ces systèmes d'activités.

Une recherche-action est mise en place sur une intention de recherche explicite permettant le positionnement d'un cadre éthique et d'un cadre d'action, ainsi que sur la négociation dès le départ d'une démarche partagée et acceptée. Le respect de ces principes dans la recherche-action relatée a ouvert au sein de l'accompagnement des possibilités de régulation qui n'existaient pas, et par là-même de nouvelles possibilités d'expérimentation d'accompagnement. Les porteurs comme les accompagnateurs ont évolué vers une posture moins distante et plus impliquée, rendue possible par les espaces de régulations fonctionnels construits au sein de l'accompagnement. En agissant directement sur l'accompagnement, la recherche-action a dynamisé son processus de co-construction, permettant aux porteurs de projet de se saisir de cette démarche pour l'adapter à leurs demandes, en particulier celle portant sur leur demande d'accompagnement d'un projet collectif qui a émergé en cours d'expérimentation. En définitive, si la recherche-action a bien eu une influence sur l'accompagnement proprement dit, elle montre aussi les divergences entre accompagnement et recherche-action. Les outils de l'accompagnement et

---

<sup>8</sup> Rappelons que l'objet de la recherche portait sur l'accompagnement des porteurs de projet.

de la recherche-action sont proches, et le chercheur peut avantageusement les croiser. De même, ces deux démarches sont sous tendues par une visée d'autonomie et de construction du sens, une éthique de l'altérité qui posent le cadre de l'action et de la résolution des problèmes. Mais comme nous l'avons déjà relevé, leurs finalités ne sont pas les mêmes.

Cette remarque nous fait dire premièrement que le chercheur-accompagnateur, pour analyser les résultats qui ressortent des questions posées, doit être conscient de la place qu'il occupait au moment donné. Et deuxièmement que l'accompagnement ne se dilue pas dans la recherche, ou en d'autres termes que le chercheur ne peut assurer à lui seul, de par sa place, l'ensemble de la fonction d'accompagnateur. S'il y a pu y avoir extérieurement une confusion possible, et sur certains plans les chercheurs ont réellement été des accompagnateurs, ce n'est que parce que dans l'expérimentation des accompagnateurs (non chercheurs) assuraient la part manquante de l'accompagnement : confidentialité, rapport au tiers (l'institution), cadrage du projet dans ce qui peut être acceptable par la société...

Ainsi, à la question que nous posons au début de cette communication, nous répondrons que l'expérimentation mise en place est une recherche-action qui porte sur l'accompagnement, mais que nous ne pouvons pas la caractériser de recherche-accompagnement. Par contre, cette recherche montre qu'une réflexion plus approfondie sur la place singulière du chercheur en position d'accompagnateur pourrait contribuer à faire évoluer certaines conduites de recherche-action. La position d'accompagnateur est une position impliquée, exigeante en écoute de l'autre et de soi dans la remise en question de ses croyances et de la construction d'une réalité reconnue comme telle par l'ensemble des parties. Pour le chercheur en prise avec son objectif de scientificité, elle demande une démarche réflexive rigoureuse, qui s'apparente moins à une mise à distance du sujet<sup>9</sup> qu'à une conscience plus aiguë des relations, des événements, des projections, des convictions, des non dits, qu'ils soient les siens ou ceux des partenaires. En définitive, pour s'engager dans l'action, le chercheur devra impliquer sa subjectivité pour mieux se laisser surprendre, accepter de se découvrir et ouvrir en creux un espace où en retour la subjectivité de ses partenaires pourra s'exprimer, en soutenant le processus de création recherché. En d'autres termes, le chercheur investit un « espace de rencontre », espace à la base de la démarche d'accompagnement : « La relation qui s'établit [...] ne pourra se développer que selon la rencontre entre le chercheur et le sujet, c'est-à-dire ce lieu où se déploiera une dynamique consciente et inconsciente » (Drapeau et Letendre, 2001 ; p.78). Maëla Paul parle « d'absence impliquée » (Paul, *op. cit.*) pour caractériser cet espace. Aux leçons de l'accompagnement se conjuguent les leçons de la recherche : cette rencontre apporte à la recherche-action à condition d'être balisée, de se prémunir des dérives potentielles que le groupe peut entretenir, et de ne pas oublier que ses finalités sont bien la production de connaissances pour le changement. Quant à l'accompagnement, la recherche-action lui apporte sa capacité à construire des connaissances spécifiques qui pourront être directement mobilisées dans le processus de changement visé, à condition que soient bien respectés la place de l'individu et son espace de confidentialité.

---

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Barlet B., 2006. La recherche-action : une synthèse bibliographique. Rapport ATP CIROP. Montpellier: Cirad Tera 58/06 93 p., rapport. 2006.
- Beauvais M., 2004. Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement, *Savoirs*, n°6, p.99-109.

---

<sup>9</sup> Comme le soulignent Drapeau et Letendre en citant Patton (1990) : « La distance face au sujet ne garantit rien d'autre... que l'éloignement du sujet » (Drapeau, *et al.*, 2001 ; p. 76).

- Beauvais M., 2006. Des postures de l'accompagnateur à la posture de l'accompagnant : projet, autonomie et responsabilité in ENFA (Ed.), 7e colloque européen sur l'auto-formation « Faciliter les apprentissages autonomes » ,Auzeville, 18-19-20 mai 2006. 11p.
- Beauvais M., 2008. Une démarche de recherche-accompagnement : d'une saisie intuitive d'éléments contextuels à l'émergence de significations, *Recherches qualitatives*, hors série, n°6, p.73-86.
- Bourdieu P., 2001. *Science de la science et réflexivité*, Paris: Raisons d'agir éditions, 238 p.
- Couture C., Bednarz N. & Barry S., 2007. « Multiples regards sur la recherche participative » in M. Anadon, *La recherche participative, multiples regards*, Presses de l'Université du Québec, p. 206-221.
- Drapeau M. & Letendre R., 2001. Quelques propositions inspirées de la psychanalyse pour augmenter la rigueur en recherche qualitative, *Recherches qualitatives*, n°22, p.73-92.
- Giuliani F., 2008. « Le « chuchotement » de la relation d'accompagnement. La gestion confinée des désordres du social », in *La Voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Presses Universitaires de Rennes, p. 195-214.
- Jacquet L., 2004. *La marche de l'empereur*, Buenavista International (France), vidéo 85'.
- Lapassade G., 1993. De l'ethnographie de l'école à la nouvelle recherche-action. Document dactylographié. Paris Université Paris VIII: Consulté le 8 mai 2010 sur: <http://old.recherche-action.fr/LinkedDocuments/lapassade.htm>.
- Le Bouëdec G., 2002. La démarche d'accompagnement, un signe des temps, *Education Permanente* « L'accompagnement dans tous ses états », vol 4, n°153, p.13-19.
- Leblond F., 2002. Relire et relier nos souvenirs. L'accompagnement intergénérationnel, in *Education Permanente* « L'accompagnement dans tous ses états », vol. 4, n°153, p.57-67.
- Oliver de Sardan J.-P., 1996. De l'amalgame entre analyse-système, recherche participative et recherche-action, et de quelques problèmes autour de chacun de ces termes, in *Recherches-système en agriculture et développement rural*. Montpellier: CIRAD-SAR. p. 129-140.
- Olivier de Sardan J.-P., 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain: Academia-Bruylant, 365 p.
- Paul M., 2004. *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris: L'Harmattan. 352 p.
- Perrin J., Cluzaud J. & Debats M., 2001. Le peuple migrateur, France, Allemagne, Italie, Bac Films, vidéo 98'.
- Pourtois J.-P., Desmet H. & Lahaye W., 1993. La pratique interagie de la recherche et de l'action en sciences humaines, in *Revue Française de Pédagogie*, n°105, p.71-81.
- Prodhomme M., 2002. Accompagnement de projet professionnel et bilan de compétences. Etre là et s'abstraire pour permettre au sujet d'advenir, in *Education Permanente* « L'accompagnement dans tous ses états », n°153, p.79-89.
- Sansregret M., 1988. *La reconnaissance des acquis: principes*. Montréal: Hurtubise éditions HMH. 163 p.
- Soulard C., Compagnone C. & Lémery B., 2007. La recherche en partenariat : entre fiction et friction, in *Natures Sciences Sociétés*, n°15, p.13-22.
- Van Bockstaele M., Van Bockstaele J., Godard-Plasman M. & Pécout M.-N., 2005. Systèmes cybernétiques et socialanalyse, in 6ème congrès européen de science des systèmes - 19-22 septembre 2005. 15 p.
- Vial M., 2007. L'accompagnement professionnel, une pratique spécifique, in *Rencontres Ariane Sud*, [En ligne : <http://arianesud.com/bibliotheque/accompagnement>, consulté le 10 avril 2009]. – 17 p.
- Weber F., 2009. *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*. Paris: EHESS. 239 p.
- Weber M., 1904. *Essais sur la théorie de la science "L'objectivité de la science dans les sciences et la politique sociales"*. Presses Pocket, 1992. 168 p.